

# DIPLOME D'UNIVERSITE DE PREVENTION ET D'EDUCATION DU PATIENT – MALADIES CHRONIQUES PREVALENTES

## **PRESENTATION :**

Le Diplôme d'Université « de prévention et d'éducation du patient – maladies chroniques prévalentes » est une formation qualifiante proposée par la Faculté de Médecine de LIMOGES, destinée aux professionnels de santé, Médecins, Pharmaciens, Infirmières, souhaitant faire l'acquisition d'une compétence éducative en santé publique et attachant un intérêt particulier pour les dispositifs de prévention dans le cadre soit d'une activité libérale soit d'une activité administrative de santé publique.

Les orientations actuelles en matière de santé publique se font nettement en faveur du processus de prévention d'une part mais aussi en faveur du processus d'éducation du patient. Ces actions doivent s'orienter vers les maladies chroniques dont le niveau de prévalence est le plus élevé.

L'enseignement regroupe plusieurs domaines de spécialités et présente donc un caractère multi disciplinaire.

A la fin de la formation, le professionnel de santé aura fait l'acquisition de connaissances en organisation et gestion de la prévention. Il aura abordé les connaissances théoriques mais aussi la méthodologie pratique en matière d'éducation du patient appliquées aux disciplines définies. Les buts d'une telle formation sont orientés vers une amélioration de l'observance thérapeutique et une démarche d'économie de santé.

## **ENSEIGNEMENT :**

La formation fait appel à des intervenants universitaires ou praticiens hospitaliers ainsi qu'à des professionnels de terrain. Les modalités pédagogiques seront de nature interactive :

- Généralités (5 heures)
  - o définitions
  - o éléments essentiels de prévention
  - o limitation du champ des maladies chroniques prévalentes
  
- Approche des maladies chroniques prévalentes (25 heures)
  - o Cardiopathies et vasculopathies, hypertension artérielle
  - o Les broncho pneumopathies chroniques obstructives
  - o Tabac
  - o Diabète
  - o Maladies chroniques digestives : foie, intestins

- Aspects chroniques de l'oncologie
  - Affections ostéo-articulaires chroniques
  - Troubles psychiques à caractère chronique
  - Insuffisance rénale chronique
  - Iatrogénie.
- Approche multi disciplinaire en terme de prévention (30 heures)
- Etude des principes essentiels de prévention dévolus à chaque pathologie précitée
  - Attitudes, comportements, modalités d'éducation du patient adaptées à chacune des pathologies précitées.
- Données réglementaires et informations en santé publique (30 heures)
- Notion d'éthique médicale
  - Notions de droit des malades
  - Notion de droit au partage de l'information et des connaissances
  - Le processus éducatif comme outil d'économie de santé.
- Stage (10 heures)
- Service de Médecine Préventive (CHU de LIMOGES)
  - Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (Université de LIMOGES).
- La validation du Diplôme :
- Assiduité de l'étudiant avec contrôle itératif de présence
  - Epreuve écrite de fin d'année
  - Remise d'un mémoire
- Conditions d'inscription :
- Une fiche d'inscription est à retourner au contact **avant le 1<sup>er</sup> octobre**, elle peut être demandée au secrétariat du Service universitaire de Pathologie Respiratoire, Hôpital du CLUZEAU, CHU de LIMOGES, tel : 05-55-05-68-82
  - Cette fiche sera suivie d'une inscription définitive auprès de l'administration de la Faculté de Médecine.

## **CONTACT :**

Service Universitaire de Pathologie Respiratoire  
 HOPITAL du CLUZEAU  
 CHU de LIMOGES  
 Secrétariat : 05-55-05-68-82  
 Télécopie : 05-55-05-66-83  
 Post électronique : francois.[bonnaud@chu-limoges.fr](mailto:bonnaud@chu-limoges.fr)

## **COLLABORATIONS STRUCTURELLES**

- UNION REGIONALE DES CAISSES D'ASSURANCE MALADIE
  - CENTRE REGIONAL DES EXAMENS DE SANTE  
(CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE LA HAUTE VIENNE)
  - SERVICE UNIVERSITAIRE DE MEDECINE PREVENTIVE ET DE PROMOTION  
DE LA SANTE
  - INSTITUT UNIVERSITAIRE PROFESSIONNALISÉ
  - DEPARTEMENT DE SANTE AU TRAVAIL
  - CHU de LIMOGES
- 

SOU MIS AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL SIEGEANT EN FORMATION  
PLENIERE LE 20 MARS 2008

APPROUVE LE : le 20 mars 2008